

### Outil de prévention

## Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) occupe une place prépondérante dans la gestion des risques en général et dans l'organisation de la prévention des inondations en particulier.

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le PCS est un document visant à organiser les moyens communaux pour faire face aux situations d'urgence (inondation, explosion, pollution...). C'est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. La qualité du PCS et sa prise en main conditionnent la bonne anticipation et donc l'efficacité de la réponse de proximité.

Le Maire est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le PCS sur son territoire communal. Sur la base du recensement des risques connus et des moyens humains et matériels disponibles, le dispositif doit prévoir les missions suivantes :

- > l'alerte et l'information des populations,
- > l'appui aux services de secours,
- > le soutien des populations (hébergement, ravitaillement...),
- > l'information des autorités...



> Intervention de soutien des services municipaux à Rochefort

### QUELLES COMMUNES SONT CONCERNÉES ?

L'élaboration d'un PCS est obligatoire pour les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé ou comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI - pour les installations à risque technologique). Toutefois, toutes les communes concernées par un risque auraient intérêt à se doter d'un PCS pour faire face aux événements de sécurité civile.

Le PCS doit être adapté à la taille et aux capacités de la commune. L'important c'est d'être opérationnel : le document doit être régulièrement mis à jour et faire l'objet d'exercices de gestion de crise pour tester et peaufiner l'organisation prévue.

### Directive Inondation

## Concertation engagée sur le TRI fluvial

### DEMAIN SE DÉFINIT AUJOURD'HUI

La vallée de la Charente depuis Angoulême jusqu'à Saintes a été reconnue territoire prioritaire de gestion des risques d'inondation au même titre que 121 autres TRI (Territoire à Risque Important d'inondation) en France. L'ensemble des parties prenantes sont donc associées par l'EPTB Charente pour bâtir collectivement la future Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation.

### UN TRAVAIL EN ATELIERS

Les parties prenantes ont été invitées à travailler en fin d'année 2015 sous forme de quatre ateliers thématiques.

1 Améliorer la connaissance et la culture du risque	3 Aménager le territoire pour réduire sa vulnérabilité
2 Améliorer la préparation à la gestion de crise	4 Gérer les capacités d'écoulement et ralentir les eaux

Ce travail collaboratif va se poursuivre dans les mois à venir et devrait déboucher à terme sur un futur programme d'actions (PAPI).

A suivre...

### Gestion intégrée de l'eau

## Les aménagements de versants

Le ralentissement dynamique des écoulements est un objectif important pour le bassin versant de la Charente. En effet, retenir les ruissellements au plus près de leur zone de genèse et favoriser l'infiltration, reconquérir les espaces naturels d'expansion des crues ou encore sur-stocker l'eau dans les plaines alluviales sont autant de perspectives d'atténuation des ondes de crue.

L'intérêt réside également dans l'effet multifonctionnel : outre le bénéfice en terme d'écrêtement des débits de pointe, une plus-value est apportée sur le soutien des débits d'étiages (rechargement favorisé des nappes...) et la reconquête de la qualité de l'eau (abattement des pollutions...).

Les aménagements de versants, de têtes de bassin ou de fonds de vallée contribuant au ralentissement des eaux sont variés : haies, talus, ripisylves, boisements, remèandrage de cours d'eau, restauration de zones humides...

Encourageons-les !

### Restauration d'une zone humide

Exemple de Saint-Fraigne (16)  
Bassin de l'Aume-Couture

1995 : Initiation du projet par les agriculteurs avec l'expérimentation de l'inondation de la zone en hiver et au printemps grâce aux barrages existants et la mise en jachère des terres cultivées.

1998 : Suivi faunistique et floristique du marais par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN).

1999 : Début des négociations entre les propriétaires et la SAFER.

2005 : Majeure partie de la zone revendue au CREN, réhabilitation du marais.



### Édito

Jean-Claude  
GODINEAU

Président de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente (EPTB Charente)

L'EPTB Charente a déposé le dossier de candidature tant attendu pour un avenant au PAPI Charente & Estuaire. Une nouvelle dimension s'ouvre donc avec de nombreux chantiers en perspective jusqu'en 2020.

Il ne demeure pas moins essentiel de poursuivre le travail engagé sur la culture du risque d'inondation et la culture du fleuve et de la mer en général, la préparation à la gestion de crise et l'aménagement durable du territoire. Accompagner les collectivités pour une gestion intégrée du bassin versant de la Charente est plus que jamais d'actualité.

En consultant ce 5<sup>ème</sup> numéro de « Inond'Actions Charente & Estuaire » vous pourrez prendre la mesure des actions mises en œuvre sur le territoire.

## Sommaire

### Un programme, des actions, un suivi pages 2/3

- Les expositions : de l'évènement à la prévention
- Les expos en chiffre
- Le point sur quelques actions

### Focus « Inond'Actions » page 4

- Le Plan Communal de Sauvegarde
- Concertation engagée sur le TRI fluvial
- Les aménagements de versants

### À LA UNE

## Avenant au PAPI Charente & Estuaire : le dossier est déposé

© EPTB Charente



> L'estuaire de la Charente

Le dossier de candidature pour un avenant au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente & Estuaire a été déposé par l'EPTB Charente auprès de la Préfecture de la Charente-Maritime au début du mois de janvier.

### UN PROJET MAJEUR POUR LE TERRITOIRE

En 2012, lorsque le PAPI Charente & Estuaire a été labellisé, il était déjà convenu qu'un avenant viendrait étoffer la programmation initiale. En effet, certaines opérations pouvaient être immédiatement inscrites et engagées rapidement (protection de Port-des-Barques, diagnostics de vulnérabilité à Rochefort, pose de repères d'inondations le long de la Charente et de ses affluents...) tandis que d'autres nécessitaient d'importantes études préalables. Dans l'estuaire de la Charente, il convenait de définir une stratégie de protection contre les submersions marines, cohérente au regard du fonctionnement hydraulique et des enjeux à préserver ; ce fut chose faite au terme d'une année 2015 studieuse. Concernant les inondations liées au débordement fluvial, un projet particulièrement attendu de dévasement du fleuve Charente autour de Saint-Savinien devait éclore ; le dossier technique fut finalisé en fin d'année dernière.



> Saint-Savinien

### UN PROGRAMME PROPOSÉ D'UN MONTANT DE 39 M €

Les opérations de l'avenant PAPI seront engagées sur la période 2016-2020. Le programme comprend une vingtaine d'actions d'un montant cumulé de 39,25 M €.

- On y trouve des projets :
- de diagnostics et travaux de réduction de vulnérabilité pour les bâtiments devant s'équiper de protections individuelles dans l'estuaire,
  - de confortement des digues de 1<sup>er</sup> rang en rives gauche et droite de la Charente, depuis Rochefort jusqu'à Fouras,
  - de construction de digues de protection rapprochée dans sept secteurs urbains de l'estuaire (pour un niveau d'aléa Xynthia augmenté d'une hypothèse d'élévation à moyen terme du niveau des mers),
  - de dragage du lit de la Charente entre Port-d'Envaux et Saint-Savinien et d'évacuation de près de 600 000 m<sup>3</sup> de sédiments,
  - de construction d'un ouvrage de décharge dans le lit majeur de la rivière Anguienne à Angoulême.

Les différents maîtres d'ouvrages de ces projets, le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, la Ville de Rochefort, GrandAngoulême se sont fédérés autour de l'EPTB Charente, en charge d'assurer le pilotage de la démarche. Le dossier est dorénavant soumis à l'instruction de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et sera présenté en milieu d'année 2016 devant la Commission Mixte Inondation, instance de labellisation nationale des PAPI (décisions de financement).

## Contacts

La lettre « Inond'actions Charente & Estuaire » est publiée par :



EPTB Charente  
5 rue Chante-caille • ZI des Charriers  
17100 SAINTES  
Téléphone : 05 46 74 00 02 • Fax : 05 46 74 00 20  
Courriel : eptb-charente@fleuve-charente.net

Pour en savoir plus :

- Contact : Stéphane Lemesle, chef de projet « prévention des inondations »
- Internet : [www.fleuve-charente.net](http://www.fleuve-charente.net)

Avec la participation financière de :



## LES EXPOSITIONS : DE L'ÉVÉNEMENT A LA PRÉVENTION

Trois expositions itinérantes relatives au risque d'inondation ont été réalisées dans le cadre du PAPI Charente & Estuaire. Elles constituent tout autant un vecteur de mémoire que d'avenir, offrant une lecture historique des événements d'inondation et informant le visiteur du risque et des mesures de prévention.



### Bassin de la Charente : 1982, la crue du siècle

Cette exposition conçue par l'EPTB Charente fin 2012 puis complétée par des outils interactifs a été inaugurée à l'occasion du trentième anniversaire de la « crue du siècle ». En décembre 1982, le fleuve Charente et certains affluents ont atteint des niveaux historiquement hauts. L'exposition aborde aussi les sujets de l'aménagement du bassin versant, de la gestion intégrée du risque d'inondation et du programme PAPI.

### Retour sur Xynthia dans l'estuaire de la Charente

En 2014, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan a dévoilé une exposition consacrée au risque de submersion marine. Avec la tempête Xynthia de février 2010 comme clé d'entrée, le visiteur découvre l'interaction entre l'homme, l'estuaire de la Charente et les tempêtes maritimes. Les mesures préventives sont abordées à travers la présentation de l'outil PAPI et l'implication nécessaire de chaque citoyen.

### Risque d'inondation sur le bassin de la Boutonne

Au fur et à mesure de l'organisation de journées d'information sur le risque d'inondation, le SYMBO (Syndicat Mixte pour l'Aménagement du bassin de la Boutonne) élabore des panneaux d'exposition étoffant le socle documentaire disponible sur son territoire. Des photographies de la crue de 1982, des informations sur les zones humides ou encore des conseils pratiques composent en particulier cette exposition.

Chacune de ces trois expositions est mise à disposition des collectivités ou des associations. N'hésitez pas à les emprunter !

## LES EXPOS EN CHIFFRES

**36** collectivités ou associations les ont déjà accueillies  
Plusieurs milliers de personnes sont venues les visiter

**75%\*** des visiteurs sont conscients qu'une inondation majeure peut se reproduire à court terme

**50%\*** des visiteurs envisagent de mieux s'informer voire de mieux se préparer au risque

(\* statistiques sur un petit échantillon de visiteurs de l'exposition « 1982 : la crue du siècle »)

➤ **Au prochain numéro :** Une base de données pour les repères d'inondation...

## Le point sur QUELQUES ACTIONS du Programme d'Actions de Prévention des Inondations

### ➤ Actions MARITIMES

#### 🏗️ Ouvrages de protection

#### LE QUAI LIBÉRATION À ROCHEFORT

➤ Ce secteur présente la particularité d'être soumis à un **phénomène de débordement plutôt régulier**. La concomitance d'un fort coefficient de marée, d'une tempête ordinaire au large ou encore d'un débit élevé de la Charente provoque un risque de submersion très prégnant. La Ville de Rochefort a installé durant l'hiver 2013-2014 une **protection temporaire** constituée de sacs de sable enserrés dans une géomembrane. Cet aménagement a permis d'éviter plusieurs petites inondations mais une **solution pérenne doit à l'avenir le remplacer**.



➤ Protection temporaire du quai Libération

Une étude d'avant-projet a été menée au 2<sup>ème</sup> semestre 2015, pour explorer techniquement le projet et évaluer le montant de l'opération. Sur la base de cette étude, les **travaux de création d'un dispositif de protection du quai Libération ont été inscrits dans l'avenant** au PAPI Charente & Estuaire.

#### 🏗️ Ouvrages de protection

#### DIGUES DE PORT-DES-BARQUES

➤ La poursuite des travaux de création du dispositif de protection contre les submersions marines à Port-des-Barques a été engagée **au début du mois de janvier 2016** par le Département de la Charente-Maritime.

Les travaux sur la place des Blagueurs dans le centre-bourg devraient durer 3 à 4 mois. Le projet comprend la réfection du muret existant et sa mise à niveau, la mise en place d'un rideau de palplanches avec un coffrage béton pour rallier la digue en Charente et enfin l'équipement de batardeaux amovibles au niveau des accès existants. Un nouveau lot de travaux concernant le rehaussement de la digue en Charente prendra le relais dans le courant du printemps 2016.



➤ Lancement des travaux, place des Blagueurs

#### Au prochain numéro :

➤ Le projet de protection au Martrou à Echillais...

### ➤ Actions FLUVIALES

#### 🏗️ Réduction de vulnérabilité

#### DÉVEASEMENT DU FLEUVE CHARENTE

➤ Le Département de la Charente-Maritime vient de **finaliser les études** techniques et réglementaires de l'opération de dévasement de la Charente prévue entre Port-d'Envaux et Saint-Savinien. Pour corriger l'effet sur la ligne d'eau induit par l'accumulation progressive de sédiments, favorisée par la présence du barrage de Saint-Savinien, le projet prévoit l'**extraction de 500 000 à 600 000 m<sup>3</sup> de vases**. L'essentiel de ce volume sera égoutté dans des lagunes de décantation puis valorisé ensuite pour épaissir l'horizon cultivable des terres agricoles environnantes.



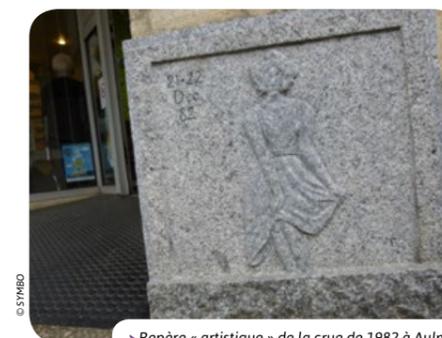
➤ Dépôts vaseux à proximité du barrage

Les demandes d'autorisation seront déposées au cours de ce premier trimestre 2016. Les cofinancements seront actés dans le cadre de la procédure de validation de l'avenant au PAPI. L'opération de restauration de l'état cible du lit mineur de la Charente **pourrait débuter à la fin de l'année 2017** et s'étaler sur une période de 4 à 5 ans. D'ici là, le dragage hivernal d'entretien annuel se poursuit, permettant de contenir le profil d'envasement de la Charente.

#### 📄 Conscience du risque

#### REPÈRES DE CRUES DE LA BOUTONNE

➤ Le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (SYMBO) boucle actuellement l'établissement de son programme de pose de repères de crues. Une **trentaine de communes** riveraines de la Boutonne et de quelques-uns de ses affluents sont associées à la démarche. Ainsi, près de **40 nouveaux repères**, représentant les niveaux atteints par la crue de 1982, vont être posés dans les prochains mois. Quelques panneaux d'information compléteront le dispositif au cœur des principales villes. Durant l'élaboration de ce programme, une **trentaine de repères anciens** (gravure, plaque signalétique, marque de peinture) ont été recensés. Ils figureront dans la base de données des repères de crues historiques.



➤ Repère « artistique » de la crue de 1982 à Aulnay

#### Au prochain numéro :

➤ Un ouvrage de décharge pour l'Anguienne...

### ➤ Actions GÉNÉRALES

#### 📄 Conscience du risque

#### UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'EPTB CHARENTE

➤ [www.fleuve-charente.net](http://www.fleuve-charente.net)

Le site internet de l'EPTB Charente vient de **faire peau neuve** en ce début d'année 2016. Et vous êtes déjà nombreux à l'avoir consulté... Plus convivial, plus dynamique, il constitue une

**importante source d'informations** tant pour la prévention des inondations que pour les autres missions portées par l'EPTB Charente : gestion des étiages, élaboration du SAGE, préservation des poissons migrateurs, reconquête de la qualité de l'eau...

Pour accéder aux informations sur le PAPI Charente & Estuaire, allez sur l'onglet « **Nos domaines d'intervention** » puis cliquez sur la rubrique « **La prévention des inondations - Le PAPI** ». Vous pourrez par exemple télécharger les expositions, accéder aux précédentes lettres d'information du PAPI ou encore consulter

des guides pour la réduction de vulnérabilité. Une rubrique consacrée à la mise en œuvre de la **Directive Inondation** est également présente sur le site.

#### Au prochain numéro :

➤ Un point d'avancement sur les DICRIM...



➤ Page d'accueil du site internet de l'EPTB Charente